

rapportons au couple *laevigatus-Lamarcki* et que M. Glibert, conservateur-adjoint au Musée royal d'Histoire naturelle, nous a déclaré être bien distinctes de la forme (*Nummulites laudunensis*) signalée par M. Leriche dans les environs de Laon (1).

Dans une note sur l'extension du Bruxellien en Belgique (2), M. Leriche a signalé la présence de *Nummulites laevigatus* à Fayat et à Grand-Leez, localités situées à quelques kilomètres à l'Ouest et au Nord du gisement de Saint-Denis.

Le même auteur a distingué dans le Bruxellien deux zones, l'une inférieure, sans *Nummulites*, et l'autre, supérieure, caractérisée par l'apparition de *Nummulites laevigatus* et par la prépondérance de la forme mégasphérique, *N. Lamarcki*.

Nous pensons qu'il était quelque peu prématuré de définir avec tant de précision la situation de cette nummulite dans le Bruxellien belge. Si, tout au moins localement, comme à Saint-Denis, le Bruxellien renferme, dès sa base, *Nummulites laevigatus*, on ne peut perdre de vue que dans les Flandres on n'est pas encore parvenu à situer exactement la limite inférieure du Bruxellien, là où il repose sur des formations de faciès panisélien. C'est que, d'après nous, la majeure partie de ces dernières doit être rattachée à l'Yprésien et non au Bruxellien. Dans ces conditions, l'apparition de *Nummulites laevigatus* dans les collines des Flandres se ferait également et, tout comme à Saint-Denis, dès la base du Bruxellien.

Découverte d'une molaire

de *Coelodonta antiquitatis* BLUMENBACH dans le Pléistocène de la vallée de la Trouille, près de Givry,

par F. HALET.

Un puits, profond de 23 mètres, a été creusé, en 1936, au diamètre d'un mètre, à Givry, au lieu-dit « La Bosse de la Tombe », à 1.140 mètres au Sud du clocher du village, sur la

(1) M. LERICHE, Nouvelles observations sur les terrains tertiaires du Sud-Est de l'Avesnois (*Bull. Soc. belge de Géol.*, t. XXXI, 1921, p. 200).

(2) M. LERICHE, Les gisements de *Nummulites laevigatus* dans le bassin belge (*Bull. Soc. belge de Géol.*, t. XXXII, 1922, p. 93).

rive gauche de la Trouille, à environ 200 mètres à l'Ouest de la rivière (fig. 1).

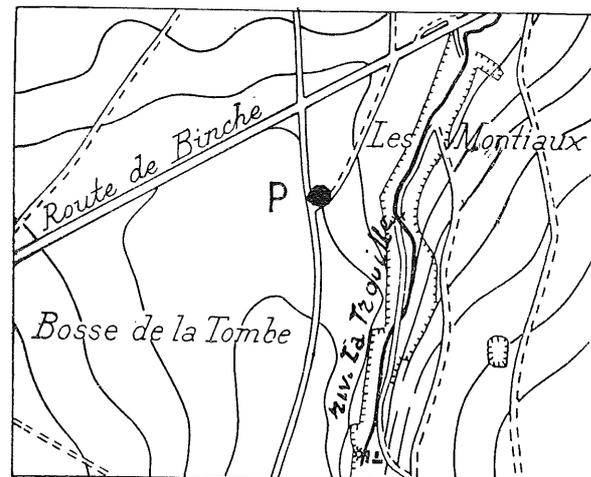


FIG. 1. — Croquis topographique à l'échelle du 20.000^e.
P. — Emplacement du puits.

La coupe en est la suivante :

Cote approximative de l'orifice : + 85.

	Base à	Epaiss.	
	m.	m.	
PLÉISTOCÈNE, 14 ^m 00.	1. Limon brun	3,00	3,00
	2. Limon calcaire, jaune, friable	10,00	7,00
	3. Limon brunâtre non calcaire, avec molaire de <i>Coelodonta antiquitatis</i> , BLUMENBACH..	12,00	2,00
	4. Galets roulés de grès rouge et quartzites.	14,00	2,00
TURONIEN, 8 ^m 00.	5. Sable vert, glauconifère, calcaire	15,00	1,00
	6. Craie grossière, glauconifère, avec calcaire grossier, glauconifère	17,00	2,00
	7. Gros débris de silex noirs (Rabots)	18,00	1,00
	8 Craie tuffacée, jaune, blanchâtre	19,00	1,00
DÉVONIEN (EMSIEN), 1 ^m 00.	9. Argile grise plastique	20,00	1,00
	10. Calcaire blanc, compact, avec parties siliceuses (Fortes Toises)... ..	22,00	1,00
	11. Débris de grès rouge	23,00	1,00

L'examen a donné lieu aux remarques ci-après :

Dans le Pléistocène de ce forage, on peut distinguer quatre niveaux :

- 1° la terre à briques;
- 2° un limon fin, très calcarifère, désigné ordinairement sous le nom d'ergeron;
- 3° un limon brunâtre très légèrement calcarifère, nettement distinct du précédent et dans lequel a été trouvée une molaire de *Coelodonta antiquitatis*;

4° un niveau composé de galets roulés.

Les niveaux 1 et 2 représentent les limons récents.

Nous considérons les niveaux 3 et 4 comme étant des dépôts d'une ancienne terrasse de la Trouille. La base de cette terrasse se trouve ici à la cote +71.

La plaine alluviale de la Trouille étant ici vers la cote +60, la base de la terrasse se trouve donc ici à environ 11 mètres au-dessus de la Trouille.

La molaire de Rhinocéros se trouve dans un limon ancien vers la cote +73.

Sous les dépôts de la terrasse, le forage a traversé la série normale des assises caractéristiques du Turonien du bassin de Mons : Craie gauconifère de Maizières; Rabots; Fortes Toises. Ces formations crétaciques reposent ici sur des grès dévoniens qui présentent l'aspect lithologique de l'étage burnotien ou Emsien supérieur; ce résultat n'était pas inattendu ⁽¹⁾.

(1) S. BATAILLE, Observations sur le Dévonien inférieur du bord Nord du Bassin inférieur entre le Ruisseau des Estinnes et Wihéries. (*Ann. Soc. Géol. Belgique*, t. XLVII, Liège, 1925, pp. M 17-37.)

SEANCE MENSUELLE DU 16 MARS 1937

Présidence de M. ÉT. ASSELBERGHS, président.

Après lecture et approbation des procès-verbaux des deux assemblées tenues le 16 février, le Président annonce le décès de MM. Arthur DELMELLE et Achille GRÉGOIRE, membres effectifs.

Il proclame membre effectif :

M. Albert LHOEST, Ingénieur civil des Mines, Ingénieur géologue, géologue à la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains, à Butembo (Congo belge); présenté par MM. A. Renier et A. Grosjean.

Au nom de la SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE DE BRUXELLES, M. F. Kaisin invite les membres de la Société à entendre un exposé que M. E. RAGUIN, professeur à l'École nationale des Mines de Paris, fera, le jeudi 15 avril, sur le sujet suivant : *Problèmes de la géologie du granite.*

Une visite de la tranchée du chemin de fer, à Schepdael, est décidée pour le mercredi 24 mars. Elle sera dirigée par M. F. HALET.

Correspondance :

La première circulaire du CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE, qui doit se réunir à Amsterdam, du 18 au 28 juillet 1938, est déposée au secrétariat. Le Comité d'organisation invite la Société à y envoyer des délégués. Ceux-ci seront désignés ultérieurement.

La KAISERLICH LEOPOLDINISCH-CAROLINISCH DEUTSCHE AKADEMIE DER NATURFORSCHER, à Halle (Saale), invite la Société aux fêtes du deux cent cinquantième anniversaire de son élévation au titre d'Académie du Saint-Empire romain. Des félicitations seront adressées.

Une notice sur l'activité et les publications de l'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE DU QUATÉNAIRE (INQUA), dont le siège est à Vienne, est tenue à la disposition des membres.